



Communiqué de presse

Information réglementée
12 octobre 2011

Notification en vertu de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001

Mise à jour concernant le programme de rachat d'actions

Malines, 12 octobre 2011 – Telenet Group Holding SA ("Telenet" ou "la Société") (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l'article 207 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 concernant l'exécution du Code des Sociétés:

Sous son programme de rachat d'actions annoncé le 9 août 2011, la Société annonce aujourd'hui que dans le période du 4 octobre 2011 jusqu'au 12 octobre 2011, le rachat suivant a été effectué au marché réglementé de NYSE Euronext Bruxelles :

| Date du rachat | Nombre d'actions | Prix moyen | Prix le plus élevé | Prix le plus bas | Total |
|----------------|------------------|------------|--------------------|------------------|----------------|
| 4 octobre 2011 | 56.083 | € 26,1692 | € 26,25 | € 25,95 | € 1.467.647,24 |

La société détient aujourd'hui 174.402 propres actions, soit 0,15 % du nombre total d'actions existantes.

Toutes les actions rachetées seront détenues pour couvrir les obligations de la Société vis-à-vis des plans d'options existantes. Tous ces actions n'ouvrent aucun droit à un dividende aussi longtemps qu'elles seront détenues par Telenet.

Cette information est également disponible sur notre site web <http://investors.telenet.be>.

Contacts

Investor Relations:

Vincent Bruyneel
VP IR, Corp. Comm. & CEO Office
vincent.bruyneel@staff.telenet.be
Tel.: +32 15 335 696

Rob Goyens
Manager Investor Relations
rob.goyens@staff.telenet.be
Tel.: +32 15 333 054

Juridique : Dieter Nieuwdorp
VP Corporate Counsel – Legal
dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be
Tél.: +32 15 33 58 62

Presse: Evelyne Nieuwland
Corporate Communications
evelyne.nieuwland@staff.telenet.be
Tél.: + 32 15 335 794

À propos de Telenet – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet Solutions, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2010 et le Rapport financier consolidé pour les deux premiers trimestres 2011 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be).